



# Prelevements abusifs de la banque postale IARD

Par **douldedoul**, le **07/01/2015** à **04:46**

Bonjour,

j'ai reçu un appel de la banque postale assurance pour régler la totalité de ma prestation d'un montant de 358E avant le 03 janvier. Je décide de payer la première tranche de 58E tout de suite par carte bleue (22 Décembre 2014). Le 28 Décembre j'appelle le service client pour payer 300E toujours par carte bleue, l'agent me dit après lui avoir donné les chiffres de ma carte qu'il a un problème informatique et me passe son collègue qui me redemande les chiffres et prélève la somme de 300E.

A ma grande surprise les deux prélèvements sont passés l'un au nom d'une société de recouvrement affiliée à LBP et l'autre par le service clientèle de la banque postale assurance. Je demande le remboursement immédiat mais elle me demande d'attendre dans 15 jours mais entre temps j'ai des prélèvements qui sont rejetés par ma banque pour défaut de provision. Que faire ?

Merci à vous

Par **Le Quidam**, le **11/01/2015** à **11:51**

Bonjour,

Je ne comprend pas pourquoi ces prélèvements vous mettent en provision insuffisantes alors qu'initialement ils étaient prévus à une semaine d'intervalle ?

Ni pourquoi vous demandez un remboursement ? Au final, vous avez régulariser le contentieux que vous leur deviez...